

**Entreposage des vins.**—L'industrie vinicole se restreint à quelques endroits comme la péninsule de Niagara, en Ontario, et la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique. Les fabriques de vin du pays ne sont pas assujéties à l'accise fédérale ni les vins à mûrir, à l'entreposage d'accise. Les seules matières des fabricants de vin mises en entrepôt d'accise sont leurs approvisionnements de sucre et d'esprit de vin distillé par les distilleries et utilisé pour alcooliser les vins.

### 37.—Vin du pays produit et placé en entrepôt pour mûrir, 1951-1956

Année	Ontario		Autres provinces		Total	
	gallons	\$	gallons	\$	gallons	\$
1951.....	4,182,767	2,729,147	494,288	407,849	4,677,055	3,136,996
1952.....	4,383,358	2,764,750	552,694	440,864	4,936,052	2,205,614
1953.....	3,562,498	2,237,316	572,692	430,574	4,135,190	2,667,890
1954.....	4,414,981	2,688,060	640,183	510,464	5,055,164	3,198,524
1955.....	5,059,418	3,059,868	624,670	480,491	5,684,088	3,540,359
1956.....	4,945,429	2,880,176	528,447	415,763	5,473,876	3,295,939

### Section 4.—Associations coopératives\*

Un peu plus de 30 p. 100 de tous les produits agricoles vendus au Canada durant la campagne agricole terminée le 31 juillet 1956 l'ont été par l'entremise des coopératives. Voici la proportion de ces ventes, par produit: céréales, foin et semences, 62 p. 100; produits laitiers, 24; bétail, 16; volaille et œufs, 9; laine, 78; fruits et légumes, 25; miel, 47, et produits de l'érable, 62. Ces proportions s'appliquent à un chiffre d'affaires de ventes coopératives de 751 millions de dollars (contre 704 millions en 1955). Les coopératives qui achètent des fournitures ont déclaré des ventes de 259 millions en 1956.

Les coopératives de vente et d'achat, appartenant aux cultivateurs et exploitées par eux, répondent de la plus grande partie de l'activité coopérative au pays. Leur chiffre d'affaires total, en 1956, dépassait un milliard de dollars, contre 941 millions en 1955. Le nombre de leurs membres a augmenté à 1,255,788 bien que ce total fasse double emploi parce que plusieurs membres font souvent partie de plus d'une coopérative. On comptait 2,041 coopératives.

Les provinces des Prairies, avec la Saskatchewan au premier rang, comptent près de 60 p. 100 des membres des coopératives de vente et d'achat.

\* Rédigé sous la direction du sous-ministre de l'Agriculture, par la Division de l'économie, Service des marchés.

### 38.—Statistique sommaire des associations coopératives d'achat et de vente, campagnes agricoles terminées le 31 juillet 1947-1956

Année	Coopé- ratives	Lieux d'affaires	Clients	Ventes de produits de la ferme	Ventes de fournitures	Chiffre d'affaires total <sup>1</sup>
				\$	\$	\$
1947.....	2,095	5,084	1,036,498	578,638,214	127,001,488	712,583,246
1948.....	2,249	5,423	1,195,372	616,347,477	157,874,045	780,084,955
1949.....	2,378	5,667	1,209,520	783,293,225	191,804,630	982,232,002
1950.....	2,495	5,761	1,223,582	803,638,962	206,082,408	1,015,264,763
1951.....	2,348	5,830	1,195,034	769,264,824	209,985,815	988,459,832

<sup>1</sup> Comprend d'autres recettes.